

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Octobre 2015

| OBJETS | COMMUNICATIONS |
|--|---|
| Séance de la Municipalité du 6 octobre 2015 | |
| Complexe scolaire | La Municipalité a adjugé le remplacement d'une vitre de la salle de gymnastique, brisée par des auteurs inconnus dans la nuit du 1 ^{er} /2 octobre 2015. |
| Abribus | La Municipalité a adjugé le remplacement d'une vitre de l'arrêt de bus de Carpostal, sis route de Mollie-Margot 49, brisée par des auteurs inconnus dans la nuit du 28/29 septembre 2015. |
| Permis LATC <i>Rte de Pierre-Ozaire 24</i> | La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la façade du garage et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation. |
| Permis LATC <i>Rte de la Roche 23</i> | La Municipalité a pris acte du projet d'assainissement des façades du bâtiment et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation. |
| Loto | La Municipalité a autorisé le Chœur d'hommes L'Harmonie à organiser un loto selon le système fribourgeois le 17 janvier 2016. |
| Séance de la Municipalité du 13 octobre 2015 | |
| Naturalisations facilitées cantonales | <ul style="list-style-type: none"> • La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M^{lle} Marie Loverius, originaire de Belgique. • La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M^{lle} Olivia Loverius, originaire de Belgique. • La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M^{lle} Camille Gil Lapointe, originaire du Canada. |
| Naturalisations ordinaires | <ul style="list-style-type: none"> • La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M. Didier Mazaurin et à son fils mineur Thomas, originaires de France. • La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M. Charles Proquin, originaire de France. |
| Entretien du réseau d'eaux usées et claires | La Municipalité a adjugé le remplacement des armoires du matériel électrique de la station de relevage des eaux usées d'En Brit. |
| Association « Accueil petite enfance réseau d'Oron » (APERO) | La Municipalité a renouvelé l'autorisation d'accueil familial de jour en faveur de M ^{me} Teresa Pinto Espanhol Covas pour une durée de 5 ans sur la base du préavis favorable délivré par l'APERO le 29 septembre 2015. |
| Séance de la Municipalité du 20 octobre 2015 | |
| Permis LATC <i>Rte de la Verne 5-7 et 9-11</i> | La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la rénovation de l'enveloppe des deux immeubles, au réaménagement des communs, à la pose de panneaux solaires et au remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur eau-eau. |
| Permis LATC <i>Ch. des Guilles 11</i> | La Municipalité a pris acte du projet de rénovation de la toiture de la villa et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation. |

